La conduite des pompiers a été des plus louables durant l'incendie. Mais nous avons remarqué parmi ceux qui se sont particulièrement distingués :

MM. Jules Delplanque, Dominique Delmotte, Moray, Henri Capelle, capitaine, blessé au bras gauche, par la chute d'une échelle, Willem, sapeur, deux doigts écrasés ou fracturés, Jean-Baptiste Oxembre, Max Wilfort, Pierre Declercq, Léopold Larivière, caporaux, Henri Desrousseaux, sapeur.

Nous maintenons la mention donnée par nous ce matin au jeune sapeur Bouzin, fils du maître maçon de ce nom, qui demeure rue de la Perche. Sa vie a tenu à un fil. Lors de l'incendie Pollet, ce brave jeune homme s'était déjà signalé et avait couru de grands risques.

La police fait aujourd'hui la garde aux alentours de la maison incendiée, on regarde toujours comme imminente la chute de la façade.

—

La *Grande Fanfare* a offert dimanche, à 7 heures du soir, un concert magnifique à ses membres honoraires. L'assemblée était nombreuse, et beaucoup, qui se seraient contentés de simples strapontins, ont dû se tenir debout pendant toute la durée de la fête musicale.

Pour la première fois, nous assistions à un concert de la *Grande Fanfare* ; nous en avons rapporté la meilleure impression, et nous devons féliciter tout particulièrement l'habile directeur, M. Briet, qui a su mettre sa société à la hauteur de la réputation acquise par Roubaix, comme ville protectrice de l'art musical.

M. Henri Bonneel, sous-chef de la musique de Wervicq, est un véritable virtuose ; il accomplit sur son saxophone-basse de véritables prodiges de dextérité et d'habileté ; pour lui, son instrument n'a pas de secrets ; qu'il le fasse chanter un *andante* ou exécuter une brillante variation, les notes sortent nettes et pures, sans hésitation et sans efforts.

La polka pour fifre avec accompagnement d'orchestre a généralement rencontré des approbateurs ; aussi de chaleureux applaudissements et de nombreux rappels, ont prouvé à M. Bonneel toute la sympathie du public.

Les suffrages de l'assistance n'ont certes pas manqué, non plus, à M. Derender, pianiste aveugle, dont le doigté net et brillant, le phraser délicat et gracieux nous ont tout particulièrement charmé.

MM. Minssart et Delmotte, de la *Société nationale des Orphéonistes lillois*, l'un basse chantante, l'autre baryton, sont reconnus depuis longtemps pour d'excellents chanteurs. Ils sont habitués à récolter partout des bravos et des applaudissements ; et ce n'est que justice. M. Minssart pose bien la voix, chante le récitatif avec ampleur, la mélodie avec charme ; M. Delmotte phrase d'une façon très-expressive et détaille très-bien la romance sentimentale.

Une indisposition subite nous a privé d'entendre M. Badiali, du théâtre de Lille ; il s'est fait remplacer par un de ses amis, auquel nous devons un juste tribut d'éloges. Cet excellent baryton a chanté avec un style parfait et une voix sympathique les couplets de *Si j'étais roi*, et le grand air des *Noces de Jeannette*.

Grand succès de fou rire pour M. Favart, chanteur comique, dont les Tournaisiens ont apprécié depuis longtemps la spirituelle pantomime et la verve originale ! Les Roubaisiens ont été du même avis que les compatriotes de M. Favart et ne lui ont pas ménagé les rappels et les *bis* multipliés. *Le Garçon d'Hôtel*, avec sa complaisance.... payée et sa philosophie d'emprunt, le *Paysan endimanché* avec sa bonhomie railleuse au retour d'une fête champêtre ont été *portraiturés* avec autant de gaité que de vérité par M. Favart que nous louons sans restrictions.

Nous enregistrons avec plaisir le succès de M. J. Dodin, dont l'avenir comme artiste nous paraît assuré. M. Dodin a fait de sérieuses études musicales, et quand il aura vaincu cette timidité qui saisit tous les débutants en face du public, il sera un instrumentiste parfait. Donc, toutes nos félicitations pour l'exécution de son air varié sur le trombone, et tous nos vœux pour l'avenir.

Il nous reste à payer notre tribut d'éloges bien mérités à la *Grande Fanfare* ; cette excellente société musicale, bien dirigée par M. Briet, bien administrée par une commission intelligente dont M. Ch. Rammaert est le vice-président, continuera, comme par le passé, à recueillir les suffrages des amateurs de Roubaix. [illegible] auriers de la victoire dans les luttes pacifiques des concours et des fêtes musicales.

L'interprétation du célèbre passage des *Huguenots* de Meyerbeer, *la Bénédiction des Poignards* a été parfaite de tous points ; les phrases énergiques et puissantes qui forment la base de ce chef-d'œuvre ont été chaleureusement enlevées.

Dans la fantaisie variée pour divers instruments, nous avons pu applaudir les solistes de la Société ; nous avons tout particulièrement remarqué M. Olivier-Branquart, petit-bugle, M. Fontaine, bugle-solo et M. Emile Lepoutre, piston-solo. Adressons également nos félicitations à MM. J. Dodin, trombone, Degraeve, tuba, et Delaby, baryton.

En somme, la *Grande Fanfare* a un bel avenir devant elle ; et nous ne doutons pas que, sous l'impulsion intelligente de son directeur, M. Briet, elle ne fasse tous les jours de nouveaux et rapides progrès.

REMY.

Voici le programme du grand Concert que donnera la Grande-Harmonie à ses membres honoraires le lundi 21 février 1876, à sept heures très-précises du soir, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, avec le concours de :

Mlle Pauline Duprez, première chanteuse du Grand Théâtre de Lille ;
Madame Doutrelon-De Try, violoncellistes-solo de S. M. le Roi de Portugal ;
M. De Try, violoncelliste, Maître-de-Chapelle de la Métropole de Cambrai ;
M. Doutrelon, chanteur de genre ;
M. Tousart-Senoutzen, 1er prix du Conservatoire de Lille, ténor-solo des Orphéonistes Lillois ;
M. Corneiller, baryton-solo des Orphéonistes Lillois ;
M. Lebacqz, sous-chef et clarinette-solo de la Grande-Harmonie.

1re Partie :

1. Grande-Harmonie, Marche du *Tanhaüser*, R. Wagner.
2. M. Corneiller, *La Dot de Suzon*, romance, Clapisson.
3. M. Lebacqz, fantaisie sur *Rigoletto*, Verdi.
4. Mlle Pauline Duprez, grand air des *Diamants de la Couronne*, Auber.
5. Mme Doutrelon-De Try, fantaisie pour violoncelle sur des mélodies françaises, Lafont.
6. M. Tousart-Senoutzen, air du *Voyage en Chine*, Bazin.
7. M. Doutrelon, chansonnettes, XXX.

2e Partie :

1. Grande-Harmonie, *Les Joyeuses Commères*, ouverture arrangée par M. Boulcourt, piston-solo de la Grande-Harmonie, Nicolaï.
2. M. Tousart-Senoutzen, couplets de *Joconde*, Nicolo.

Mme Doutrelon-De Try et M. De Try, grand duo pour violoncelle spécialement composé pour les exécutants, Servais.

4. M. Corneiller, *Moi j'veux bien d's vous*, bluette, Delille.
5. M. De Try, caprices exécutés sur le xilotriphone, XXX.
6. MM. Tousart et Corneiller, *La Veillée (des frères Lionnet)*, duo, Gavaud.
7. Mlle Pauline Duprez, bolero des *Vêpres Siciliennes*, G. Verdi.
8. M. Doutrelon, chansonnettes, XXX.

Le piano sera tenu par M. Victor Delannoy.

N. B. — Ce Concert est exclusivement réservé aux membres honoraires, qui auront seuls le droit d'y assister, les personnes qui désireraient souscrire un engagement trouveront des listes au contrôle ; les conditions sont de dix francs par an pour une personne seule, et de vingt francs pour une famille habitant sous le même toit ; la durée de l'engagement est de six années.

—

Les membres honoraires qui, par erreur, n'auraient pas reçu leur lettre d'invitation, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu ; leur qualité de membre honoraire sera facilement constatée au contrôle.

Etat-Civil de Tourcoing

Déclarations de Naissances du 15 février. — Marguerite Desmarchelier, rue des Coulons. — Gustave-Henri Deruytère, Pont-Rompu. — Henri Mullicz, à la Marlière. — Maria Destrebecq, rue de Gand.

Déclarations de décès du 15 février. — Aimée-Julie Dujardin, 83 ans, veuve de François-Joseph Desreux, rue St-Jacques. — Louis-François-Joseph Lejour, 71 ans, veuf de Pelline-Aimée-Joseph Leclercq, à la Croix-Rouge.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 17 février 1876, à 10 heures, pour le repos de l'âmes de Monsieur BOSSUT-GRYMONPREZ, ancien maire de Roubaix, décédé à Roubaix, le 9 février 1874, dans sa 84e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois**, sera célébré le jeudi 17 février 1876, à 9 heures 1/2, en église paroissiale de Sacré-Cœur, pour le repos de l'âme de Dame Hélène-Victorine Pecqueur, épouse de Monsieur Julien Brun, décédée à Roubaix, le 12 janvier 1876, dans sa 27e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, le jeudi 17 février 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M. Jean-François TONNEAU, époux de Dame Scholastique DUHAMEL, décédé à Roubaix, le 12 janvier 1876, dans sa 61e année. — Un **obit du mois** sera célébré le mardi 22 février 1876, à 9 heures, en l'église Saint-Maurice, à Lille. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église Saint-Martin, le lundi 21 février 1876, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste-Joseph MOLIN, époux de Dame Adelaïde QUETIANCE, décédé à Roubaix, le 8 janvier 1876, à l'âge de 76 ans et 2 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Lettres mortuaires et d'obit. — *Imprimerie Alfred Lefebvre.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien) et dans la *Vraie France*, de Lille.

Belgique. — *Le guet-apens de Malines.* — Nous lisons dans le *Journal de Bruxelles* :

« Malines, le 14 février.

» La lettre qu'on va lire n'est plus le récit d'une belle fête, accomplie dans les circonstances solennelles et célébrée avec éclat ; non, c'est l'exposé d'un lâche et brutal guet-apens, étndu le soir à nos amis, au départ, par ces braves jeunes gens qui, modèles d'hypocrisie, conseillaient le matin à tous les libéraux de s'abstenir !

» Je n'hésite pas à l'affirmer, et il n'y a là-dessus qu'une voix à Malines, le coup a été monté par la jeune garde libérale de Malines.

» Vers sept heures en remarquait aux abords de la gare un groupe assez nombreux de perturbateurs. D'où venaient-ils, on l'ignore ; toujours est-il qu'ils avaient regardé beaucoup trop avant la dive bouteille. Ils braillaient à tue-tête l'élégant refrain des libéraux :

Van 'tongediert der Papen verlost ons vaderland

» Sans doute pour se défendre « contre les provocations des catholiques », ils étaient armés de gourdins, de « cette arme épouvantable, capable d'assommer un homme, » pour me servir de l'expression de M. l'avocat-général Van Berchem.

» Les premiers convives qui avaient quitté le banquet pour gagner le train tombent sur cette bande de forcenés courageux le soir, à la faveur des ténèbres et paisibles jusqu'à la couardise le matin.

» La première victime de leurs brutalités fut M. le comte de Buisseret-Steenbecque. Cet honorable conseiller provincial retournait paisiblement à la station lorsqu'ils fut assailli et reçut une grêle de coups. Toute la figure de M. de Buisseret était en sang, et nous avons vu, de nos yeux vu, le mouchoir tout imbibé du sang qui avait jailli de la blessure.

» Cette agression infâme — c'est le mot — aura un pénible écho dans la capitale, où M. de Buisseret est si avantageusement connu dans le plus beau monde. Il est à peine besoin de dire que le prétexte de la provocation ne peut être invoqué en l'occurence. M. de Buisseret un provocateur ! Cela fait sourire.

» Le groupe des tapageurs, soudoyés par la jeune garde libérale, grossissait sans cesse. Ils arrêtaient insolemment les passant en leur posant cette question : « Etes-vous catholique ? — Etes-vous libéral » ? Une miniature d'Oostacker, en somme. Un de nos amis de Termonde a rapporté chez lui un débris de canne recueilli sur le champ de bataille et, si la *Chronique* veut s'engager à exposer des « reliques de la manifestation de Malines », nous lui en enverrons une petite collection qui ferait joliment rougir ses amis, s'ils peuvent encore rougir en matière de désordres et d'agression.

» Vers sept heures un quart, un jeune homme des plus paisibles et qui ne compte que des amis, M. Edm. De Keersmaeker, de Jette-Saint-Pierre, a été *gratifié* d'un coup de couteau qui aurait, à ce que l'on dit, lésé une artère. Nous aimons à croire que, sur ce dernier point, n'y a rien de fondé. Toujours est-il que ce citoyen honorable et paisible a été blessé grièvement par ses odieux et lâches agresseurs.

» M. De Keersmaeker est fils unique, et l'on comprend toute l'épouvante que ses parents ont ressentie lorsqu'ils ont vu rentrer leur pauvre enfant dangereusement blessé. Nous sommes curieux de voir ce que les journaux libéraux vont dire pour justifier ce scandaleux attentat.

» M. Constantin de Burlet, blessé ; M. Spelmans-Versé, de Bruxelles, blessé ; M. Ulens, conseiller provincial de Limbourg, blessé ; M. Masson, du Cercle catholique de Bruxelles, blessé ; M. de Keersmaeker, blessé ; voilà l'actif de la jeunesse libérale de Malines, à la date du 14 février.

» Je reviendrai, dans une prochaine lettre, sur ce scandaleux coup de Jarnac. En attendant, je puis dire qu'il n'y a pas en ville une seule âme pour approuver cette honteuse agression. — Une enquête est ordonnée.

» On a dit que le commissaire de police » avait été battu comme plâtre. » Le fait est faux. »

L'*Escaut* d'Anvers, assure que le nombre des personnes contusionnées est considérable.

« Tous les organes de la presse libérale, dont les versions sont curieuses à comparer, trahissent involontairement un secret embarras en relatant les nouvelles scènes de violence de leurs amis les libéraux, qu'ils essaient d'innocenter en rejetant sur les victimes la responsabilité des lâches agressions de Malines. Ces journaux n'ignorent pas qu'après les scènes d'Oostacker, de Bruxelles et de Liége, personne en Belgique n'est encore dupe de leurs récitations mensongères.

» Ils ont beau crier avant le coup : l'enquête judiciaire vient d'être ouverte par M. Schyven, Procureur du Roi de Malines, confondre leur imposture. »

— Gendarme tué. — Vendredi, vers 8 heures et demie du soir, les gendarme Jean-Baptiste Van Damme et Augustin Wouters, étant à la répression du Braconnage à Heestert, le second a été tué d'un coup de feu dans la poitrine par un braconnier qu'il voulait saisir. Le gendarme Van Damme se trouvait à quelques mètres de son camarade, lorsque celui-ci a été tué ; il a entendu tirer un coup de feu sourd, puis il a vu courir un individu et s'est mis à sa poursuite. Après une longue course il l'a perdu de vue. Il ignorait encore en ce moment l'événement, et ce n'est qu'après avoir fait des recherches qu'il a trouvé son compagnon mort dans un fossé.

Le garde Polydore Hagaert n'était qu'à quelques pas du malheureux Wouters, en lutte avec un autre braconnier qui s'est également enfui.

On présume que l'auteur est un individu de St-Louis, encore inconnu en ce moment.

La mort a dû être instantanée, car la victime n'a jeté aucun cri.

La gendarmerie se trouvait sur les lieux en attendant l'arrivée du parquet.

— On nous assure que l'affaire Vloeberghen de Malines, a été attardée par une instruction complémentaire. D'après la rumeur publique une petite fille, âgée de 10 ans, enfant légitime de l'accusé, aurait disparu il y a 15 ans, et l'on suppose que cette enfant a subi le même sort que Joséphine De Belder. On a fait des fouilles dans le jardin de la maison de l'assassin.

Cour d'assises du Nord.

Audience du 14 février

L'audience s'ouvre sous la présidence de M. le conseiller Destiker. Ministère public, M. Pierre, substitut de M. le procureur général.

1re affaire : *Vol qualifié.* — Depuis quelque temps un sieur Dewailly, cultivateur à Baisieux, s'apercevait que des soustractions de numéraire avaient lieu à son préjudice. Cependant il avait seul la clef du tiroir dans lequel il renfermait son argent. Le coupable était resté complétement inconnu, lorsque le 12 septembre 1875, Dewailly s'aperçut qu'une somme de 1.100 fr., qu'il avait renfermée dans une garde-robe avait disparue.

Le même jour, un domestique de la ferme du sieur Dewailly, nommé Demouveaux, fut rencontré par des préposés de douanes qui le visitèrent et découvrirent sur lui l'argent volé. Devant cette preuve évidente du crime, Demouveaux ne tarda pas à passer des aveux.

Demouveaux reconnu coupable, mais avec admission de circonstances atténuantes, s'entend condamner à quatre années d'emprisonnement.

Défenseur : Me Maillard.

2e affaire : *Attentat à la pudeur.* — L'accusé est le nommé Jean-Faançois Lambrechts, âgé de cinquante-cinq ans, né à Brecht (Belgique), journalier, demeurant à Lille ; l'accusation lui reproche un attentat à la pudeur qu'il aurait commis sur une jeune fille âgée de moins de treize ans.

Reconnu coupable, sans admission de circonstances atténuantes, Lambrechts est condamné à quinze ans de travaux forcés.

Défenseur : Me Lamiche.

Faits divers

— Assassinat commis par un gendre sur sa belle-mère. — L'accusé Fassy, charcutier à Ichy (Seine-et-Marne), a épousé, il y a environ douze ans, la demoiselle Ozanne, dont il a eu trois enfants. Pendant longtemps il a fait ménage commun avec ses beaux-parents, mais, sans aucun motif sérieux, le gendre et la belle-mère vivaient ensemble en très-mauvaise intelligence ; des querelles fréquentes en résultaient et tout le monde dans le pays en était informé.

A la fin du mois de juin dernier, les époux Fassy se décidèrent à prendre dans le même village un logement séparé. Lorsque vint la nouvelle année, Fassy s'abstint de visiter sa belle-mère, et, comme celle-ci s'en était plainte, il lui répondit qu'il n'avait pas voulu lui donner le baiser de Judas. Le 11 janvier, Fassy, était allé, dès le matin, dans un hameau voisin pour y saigner un porc ; il avait emporté son couteau de charcutier et aussi, sans rien dire à sa femme, un bidon vide. A Charmoy il remplit ce bidon d'eau-de-vie et reprit le chemin d'Ichy. Sur la route, ayant rencontré les sieurs Berthier et Petit, il leur offrit à boire et, à eux trois, ils vidèrent à moitié le bidon, qui contenait un litre. Tout en buvant, Fassy parle à Petit de sa belle-mère, de ses querelles et de ses tourments. Celui-ci promit d'aller le voir dans la journée pour continuer la conversation commencée ; mais Fassy lui répondit en s'éloignant : « Il sera trop tard. » Il avait, en effet, dès ce moment, arrêté dans son esprit, son criminel dessein. De retour à Ichy, au lieu d'aller chez lui, il se rendit à la maison de ses beaux-parents. Tous deux se trouvaient dans le fournil. La femme Ozanne, assise sur une chaise, travaillait à l'aiguille ; il se jeta sur elle en disant :

« Je suis un homme perdu, il faut que je la tue, » et il lui porta par derrière, cinq coups du terrible couteau dont il était armé. Le sieur Ozanne se précipita sur le meurtrier pour le maintenir et, dans la lutte qui s'engagea, il fut blessé légèrement au poignet. Enfin, des voisins accoururent et s'emparèrent de Fassy qu'ils livrèrent à l'autorité. Parmi les blessures qu'avait reçues la femme Ozanne, plusieurs étaient mortelles. Le couteau, enfoncé jusqu'à la garde, avait perforé le poumon et la malheureuse femme expira instantanément.

Après son crime, Fassy n'a manifesté, ni trouble, ni regret. « Elle est bien morte, dit-il, tant mieux ; j'ai accompli mon dessein. Cette femme m'a toujours cherché misère et je l'ai tuée. » Quelques instants plus tard, il avouait au maire de la commune qu'il avait pris son bidon le matin, pour le faire emplir d'eau-de-vie et se donner, en buvant, le courage d'accomplir son abominable forfait.

Le jury a rendu un verdict affirmatif sur la question d'homicide volontaire et négatif sur celle de préméditation, avec admission de circonstances atténuantes. En conséquence, la Cour a condamné Fassy à vingt années de travaux forcés.

— Mort affreuse. — Le sieur Bassy, horloger, âgé de 63 ans, était au lit, malade depuis trois semaines. En l'absence des personnes qui lui donnaient des soins, une bougie allumée qui se trouvait sur sa table de nuit est tombée, on ne sait comment, et a mis le feu au lit. Lorsqu'on est revenu près du malade, il avait été dévoré par les flammes auxquelles il n'avait pas eu la force de se soustraire !

— Par suite de la grande abondance de neige tombée dernièrement dans certaines parties de la Suisse, le premier train de Berne, qui devait arriver à Lausanne à 8 heures, a eu trois heures de retard. Il s'est trouvé pris dans des masses de neige à l'entrée du tunnel de Vanderen, ne pouvant plus avancer ni reculer. Il a fallu organiser depuis Fribourg un train chasse-neige pour déblayer la voie jusqu'à Lausanne. Tous les trains de cette journée ont eu des retards plus ou moins considérables. Entre Romont et Oron, on compte deux pieds et demi de neige.

Hygiène des familles

—

La Matière médicale vient de s'enrichir d'un produit qui rend de grands services dans les Hôpitaux et qui est dû à un pharmacien distingué.

Les résultats les plus heureux confirment tous les jours l'efficacité du Vin du Docteur Cabanes Kina Cabanes ; la substance qui fait la base de cette heureuse préparation est le Lacta-Phosphate de chaux et de fer, substances qui font partie immédiate de notre organisme ; vient ensuite le Quinquina, substance héroïque, qui contribue à donner à ce vin des qualités exceptionnelles et qu'on chercherait inutilement dans les autres vins médicaux avec lesquels il ne faudrait pas le confondre. Ces vins prennent le nom de Quinquina. Mais le plus grand nombre n'ont de similaire que leur appellation.

Le Kina Cabanes (*vin du docteur Cabane*) donne au sang les principaux éléments qui lui manquent et par ce moyen la rendra apte à remplir de nouveau son rôle réparateur et à influencer régulièrement l'économie altérée par le Chlorose, l'Anémie, affections qui dominent la pathologie de la femme et qui surviennent avec tout leur cortège, décoloration générale de la peau et des membranes muqueuses, amaigrissement, pertes blanches, langueurs d'estomac, spasmes nerveux, etc., etc. *Il est indispensable aux habitants de l'Algérie, son usage continue prévient et guérit les fièvres intermittentes et paludéennes les plus rebelles ; la marine a adopté ce précieux fébrifuge.*

Le Kina-Cabanes sera toujours pris avec un succès par les jeunes filles chlorotiques, dans les pertes blanches, les pâles couleurs, faiblesses générales, les langueurs d'estomac, le manque d'appétit, l'épuisement prématuré, occasionné soit par l'excès de travail ou des plaisirs, dans l'anémie, l'atonie des voies digestives chez les jeunes gens ou jeunes filles que la croissance fatigue ; chez les vieillards qui sont affaiblis par l'âge et qui digèrent difficilement dans les maladies de consomption, marasme, hypocondrie, les névroses, etc. Pendant la grossesse et l'allaitement, ce vin sera un bienfait, car l'enfant puisera dans cette médication des forces suffisantes.

Envoi de 6 bouteilles contre 20 francs en un mandat sur la poste, à l'adresse de la pharmacie Piette, à Toulouse.

Dépôt dans toutes les pharmacies de France et d'Algérie.

Prix 4 francs

A Roubaix, pharmacie COUVREUR.
A Tourcoing, pharmacie DEDEUVILLE.
A Lille, pharmacie FANYAU. 10447

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, le 16 février 1875 :

» Dans une réunion privée, hier soir, dans les galeries de Nadar, on a discuté la candidature de M. le duc Decazes, qui était présent et qui a pris la parole après un discours de M. Denormandie ; M. le duc Decazes a exposé des vues politiques et s'est affirmé comme républicain constitutionnel, conservateur et libéral.

» La candidature du ministre des affaires étrangères a été accueillie avec faveur. »

—

Petite bourse du soir :

Emprunt	104.90.
Turc	20.40.

Dépêches télégraphiques

LES TROUBLES DE MALINES

Bruxelles, 15 février. — *Chambre des représentants.* — M. Masseige (droite) interpelle le gouvernement au sujet des désordres qui ont eu lieu à Malines. Il demande que les coupables soient sévèrement punis.

M. Firmez (gauche) veut que les coupables soient punis, mais il demande qu'on agisse loyalement.

M. Delacour, ministre de l'intérieur, dit que les coupables seront sévèrement punis. Il attend des renseignements. M. Kervyn (droite) accuse indirectement les libéraux M. Van Humbeck (gauche) réplique vivement à M. Kervyn. La discussion est très-animée. L'incident est clos.

NOUVELLES DE ROME.

Rome, 15 février. — L'évêque d'Olinda (Brésil) a distribué aux cardinaux une brochure relative à la question religieuse au Brésil. L'auteur de la brochure se plaint de ce que le pape a pu ajouter foi aux informations de M. Pinedo. Le cardinal Antonelli est toujours malade.

OUVERTURE DES CORTÈS.

Madrid, 15 février. — Le discours royal dit qu'un prince mal conseillé est réduit à l'impuissance et ne peut rien obtenir. Le Roi confirme qu'il va se rendre dans le Nord afin de contribuer au rétablissement de la paix.

Le discours ajoute que les relations de l'Espagne avec les puissances étrangères sont amicales. Les négociations se poursuivent avec le cabinet de Washington sur un pied amical.

Le gouvernement espère une solution prompte et satisfaisante des négociations avec le Saint-Siége. Les représentants des deux nations s'occupent de régler les questions pendantes dans les conditions imposées par les intérêts de l'Eglise et de l'Etat.

Le gouvernement fera connaître la situation des finances de l'Etat qui s'est complétement aggravée. Une paix prochaine peut seule nous procurer des ressources.

« Votre patriotisme saura équilibrer le budget et payer tous les créanciers de l'Etat autant que cela sera possible, sans négliger pour cela, le développement des forces productives de la nation. »

Madrid, 15 février, soir. — (Suite du discours royal).

Notre honneur, notre droit sont menacés et même compromis en Amérique.

32,000 hommes ont été envoyés à Cuba depuis mon avènement. Toutefois la guerre dévastatrice qui règne à Cuba n'a pas empêché mon gouvernement d'affranchir 76,000 esclaves dans cette île.

Nous maintiendrons l'intégrité du territoire cubain en assurant l'empire de la civilisation et de la justice, j'en atteste les représentants de toutes les nations que je vois ici présents.

La Biscaye entière, l'Alava, la majeure partie de la Navarre sont réduites à l'obéissance. Les carlistes sont enfermés dans les montagnes les plus abrutes des Pyrénées.

L'insurrection de Cuba s'affaiblit tous les jours.

Mon règne court et difficile n'a pas été inutile pour le bien public,

Les efforts de l'Espagne pour conserver son rang dans le monde, prouvent ce qu'elle fera quand elle ne perdra plus ses forces dans des agitations stériles. Fasse le ciel que nous ayons bientôt la récompense des douloureux sacrifices que nous faisons maintenant.

LA GUERRE CARLISTE.

Saint-Sébastien, 15 février. — (Officiel). L'armée avance en Guipuzcoa. Tout porte à croire que cette province se verra prochainement libre de carlistes comme la Biscaye.

Moriones s'est emparé des hauteurs de Cestona et Aya. Loma est entré à Marquina et marche sur Motrico. Aucun point du littoral Cantabrique n'est plus au pouvoir des carlistes.

Madrid, 15 février, 1 h. soir. — Les carlistes ont livré bataille, le 13, au général Quesada dans les formidables positions de la chaîne de Elgueta entre Ermica et les Hauts-Rochers de Udala. La bataille a duré depuis 11 h. 1/2 jusqu'à 5 heures du soir. L'ennemi a été mis alors en pleine déroute.

Don Carlos a fui vers Villarcal d Zumarraga (Quipuzcoa) et le général Quesada poursuivant l'ennemi, a passé la nuit à Vergara.

Le général Loma, de son côté, s'est emparé d'Elgoibar sur la Deva dirigeant ses avant-postes sur la ville même de Deva.

En même temps, Moriones s'avançant en face du Mont Garate, s'est emparé de l'importante ligne de fortifications de l'ennemi et a occupé sur sa droite la ville de Zumaya près Deva.

L'ennemi chassé d'Alava et de Biscaye se concentre sur les plus hautes montagnes de la Navarre.

COMMERCE

Avis divers

Londres, le 15 février 1876. — *Laines.* — Avis de M. Paul Pierrard, courtier.) La première séance de la première série d'enchères de laines coloniales vient d'avoir lieu. On y a offert et vendu :

320 b. Sydney, 625 b. P. Philippe, 149 b. Nouvelle-Zélande, 615 b. Adelaïde, 4.130 b. Cap de Bonne-Espérance, ensemble 5.839 b. de laines, avec une hausse de 1/2 à 1 sur les cours des dernières ventes.

Les nouveaux arrivages déclarés comprennent :

15.640 b. Sydney, 34.315 b. P. Philippe, 259 b. Van Diémen, 13.815 b. Adelaïde, 2.092 b. Nouvelle-Zélande, 66.130 b. d'Australie, 37.368 b. du Cap de Bonne-Espérance, ensemble 103.498 b. des colonies, auxquelles on doit ajouter les anciennes existences, environ 5.000 b. des colonies, pour former un total de 108.498 b. des colonies, et en retrancher, les expéditions, environ 7.500 b. des colonies, pour trouver le total du stock à environ 100.998 b. de laines.

L'ouverture de la prochaine série d'enchères a été fixée au 28 mars prochain.

Les courtiers se réuniront demain pour supprimer quelques jours de ventes de cette série.

Le concours des acheteurs est très nombreux. La France est grandement représentée. Il y a passablement d'acheteurs belges et allemands.

Les mises-à-prix se font avec beaucoup d'entrain sur tous les genres.

Le choix porte aujourd'hui principalement sur les cap courants et comprend peu en bonnes laines à peigne d'Australie.

L'exportation est assez active sur les laines à peigne pour la France et les laines à carde pour l'Allemagne et la Belgique.

Plus amples renseignements sur peu.

Cours du change à la Bourse de ce jour :

Paris courts jours	25.15	à 25.20
de trois mois	25.37 1/2	à 25.42 1/2

Anvers, 15 février. — *Céréales.* — On a fait une forte partie seigle de Taganrog belle qualité à 18 1/2 pour l'exportation. Les autres articles sont calmes et sans affaires dignes de mention.

Pétrole. — En baisse. On a payé le disp. 32 1/2, le courant du mois 31, mars 28 à 28 1/2, avril 00, mai 00, sept. 00, 4 der. mois 00. On cote : disp, 32 1/2, cour. du mois 31, mars 28 1/2, avril 28 1/2, mai 28 1/2, sept. 31, 4 der. mois 31.

Sucres de betterave. — On cote 88° degrés fr. 49 pour disponible et livrable.

Havre, 14 février.

Deux heures. — La semaine s'ouvre avec une demande limitée pour les cotons, malgré le chiffre un peu plus faible des recettes aux E.-Unis, pendant la journée de samedi. Les cours, toutefois, paraissent mieux tenus, les vendeurs étant devenus, généralement, plus réservés, et repoussant les offres trop basses qui leur sont faites. Le très ordinaire N.-Orléans reste établi à fr. 78 pour le coton de la nouvelle campagne, et de fr. 76 à 77 pour celui de l'ancienne. Ce sont toujours les Amérique et les Oomrawuttee disponibles qui attirent presque exclusivement l'attention des acheteurs.

Quatre heures. — Notre marché aux cotons se ferme avec plus de mouvement, grâce à quelques achats de la consommation et de l'exportation, dans les provenances de l'Inde (Oomra et Cocanada) et les Afrique.)

A livrer, l'on n'a coté, aujourd'hui, que 65 B. N.-Orléans, environ *strict-good-ord.*, sur échantillons, par *Albert* en charge, à fr. 75.

Les ventes notées jusqu'à quatre heures vont, en somme, à 1,382 B., y compris : ces 65 B, à livrer ; 347 des E.-Unis, disp., à divers prix : 156 B. Afrique, à fr. 60 ; 489 B. Oomra, de fr. 50 à 63, et 325 B. Cocacada, à fr. 53 50.

A terme, pas de mouvement, aujourd'hui.

En cafés, nous avons eu à noter, de nouveau, 1,000 s. Haïti Cayes, à livrer, à fr. 93 les 50 kilog., ent.

Progrès de l'ART **Dentaire** Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs. *Edouard VERBRUGGHE*, dentiste, breveté de S. M. le Roi des Belge
Roubaix, rue de l'Espérance, 6, Roubaix
MAISON A PARIS
4, Boulevard Poissonnière, 4
NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — *Succès garantis.*

Théâtre des Soirées Dramatiques
SPECTACLE DES FAMILLES
Direction des Frères Gaillet
Rue Neuve, près le Boulevard de Paris
Jeudi 17 février 1876
Spectacle choisi, 1re représentation de :
Le Bourreau des Cranes, comédie en trois actes et un prologue par M. Siraudin.
Mam'zelle Rose, vaudeville en un acte.
Trois amours de pompiers, vaudeville en un acte de M. Clairville.
Ordre du spectacle. — 1° Mam'zelle ; 2° Le Bourreau ; 3° Trois Amours.
Bureaux à 6 h. 1/4. Rideau à 7 h. 3/4.
Prix des places : Premières, 1 fr. 25 ; Secondes, 75c. ; Troisièmes, 50 c. ; Stalles et Loges, 2 fr.

Hernies, goutte, hémorrhoïdes, maladies de la vessie. En écrivant à M. le Dr Paquier de la Faculté de Paris. (Voir aux annonces.) 10372

VIN DE BERNARD
Dix ans d'efficacité Reconnu au Malgaigne
Ordonné contre *pâles couleurs, sang faible, époques difficiles, absence ou suppression des règles, débilité, santé délicate, dégoût, inappétence, digestions difficiles, épuisement, amaigrissement, pertes séminales, fleurs blanches, état nerveux.* Spécialement recommandé dans la *convalescence* PRIX : 4 F. Dépôt dans toutes les pharmacies.

Guérison du CANCER
Sans opération. Pas de sang répandu, pas de récidive. Brochure in-8°, par le Dr de Bruc chez A. Delahaye, libraire, Paris. Prix : *franco*, 2 fr. 15. 10430